



ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DES FUSILLES DE LA BRACONNE

Assemblée générale - 24 novembre 2012 à Linars (16)

.../... *Extrait du procès-verbal* .../...

Programme de la matinée :

- 9 h 00 Accueil des adhérents et invités
9 h 15 Assemblée générale
- Rapport d'activités et moral
 - Rapport financier & rapport des vérificateurs
 - Cérémonies 2013
 - Elections au conseil d'administration & vérificateurs aux comptes
 - Projet pédagogique (modification des textes stations 2 et 4)
 - Questions diverses
- 11 h 30 Cimetière de Linars : hommage aux Résistants fusillés au camp des Trois Chênes
12 h 00 Verre de l'amitié offert par municipalité
13 h 00 Repas pris en commun au restaurant « Les Voûtes » Fléac (21 inscrits)

Etaient présents :

BUISSON	Michel	adjoint au maire de Brie
ETIENNE	Guy	maire de Fléac
LAMBERT	Jérôme	député
MARSAUD	Jean-Louis	maire de Saint-Projet-Saint-Constant
RULLAC	Patrick	directeur départemental ONAC
VIOLLET	Jean-Claude	député

Famille DANIGO-MEXMAIN (5 personnes)

Mme Joëlle Danigo-Mexmain, son époux, son fils, sa sœur et son frère

Associations anciens combattants Linars et leurs portes-drapeaux (4 personnes)

M. JOUVE et M. PAULHIAC (Présidents)

Invités excusés :

BRANCHUT	Guy	conseiller général et maire de Brie
GODICHAUD	Fabienne	maire de Saint-Michel
NIOT	Daniel	maire de Garat
PINVILLE	Martine	députée

Adhérents excusés qui ont remis leurs mandats pour vote (20) :

AUVIN	Marcel	79 Montalembert
BAINAUD	Michel	16 Sainte-Sévère
BAUDET	Jacques	16 Angoulême
BERNARD	France	16 Saint-Michel
BICHE	Eric	16 Brie
BRANCHUT	Guy et Evelyne	16 Brie
CARCEDO	Jacques (et Colette)	représentant l'ANFFMRF
CHAREYRE	Josette	92 Suresnes
CORBIAT	Jean	membre CA
DOGNETON	Camille (et Madeleine)	membre CA
GROS	Andrée	FNDIRP
LACOURARIE	Daniel (et Séverine)	16 Brie
LAPOUGE	Annick (et Claude)	membre CA
RATINEAU	Pierre	vérificateur aux comptes ASFB
RENON	Georges	16 Brie

Adhérents présents (27) : (par ordre alphabétique)

BEAUFILS Josette	33 Coutras
BERNARD Jacques et son épouse	16 Genté
CAPOROSSO Joëlle	16 Brie
CAPOROSSO Paul	16 Brie
CHABANAIS Lucien	16 Angoulême
CHASSAGNE Jacques	16 Brie
CHOLET Michel	33 La Tresne
DAVID Michel	16 Fléac
DANIGO-MEXMAIN Joëlle	87 Isle
DESENDIER Michèle	16 Brie
DORET Jacques	16 Cloulas Dignac
GALLOIS Pierre-Claude	16 Angoulême
GEOFFROY Henri et son épouse	16 Puymoyen
HONTARREDE Guy	16 Ruelle
LAFLEURIEL Robert	16 Soyaux
LAPLAGNE André	16 Gond-Pontouvre
LASSOUTIERE Colette	16 Ruelle
MARCIQUET Colette	16 Soyaux
MESNARD Roland	16 Asnières-sur-Nouère
PETIT Claude	16 Soyaux
ROMAIN Geneviève (et son époux)	16 Hiersac
URBAJTEL Jean-Michel	16 Brie
URBAJTEL Patricia	16 Brie
VIOLLET Jean-Claude	16 Angoulême

Autres participants non adhérents :

Mme Geneviève DELIAT – Présidente de l'APHFB et Mme Christiane MACHET et
M. l'adjoint au maire de Saint-Projet.
BOIS Raymond Fléac

Après avoir accueilli l'ensemble des participants et cité les excuses des absents, la présidente Michèle Dessendier remercie :

- la municipalité pour le prêt de la salle polyvalente de Linars et l'organisation logistique de la matinée
- les membres du conseil d'administration qui, de près ou de loin ont aidé à préparer cette AG et plus particulièrement Michel David résidant sur la commune et correspondant presse (Charente-Libre)
- les vérificateurs aux comptes
- Les adhérents absents (pour cause d'éloignement ou de santé) qui témoignent sans cesse de leur attachement.

Elle formule ses vœux de bons rétablissements pour les souffrants et malades.

« Quelques uns de nos adhérents ont connu de sérieux ennuis de santé cette année. Toutes mes pensées vont vers eux et leurs familles. Une pensée particulière est adressée à Mme Beauvils, vice-présidente de l'association, dont l'époux est décédé l'été dernier. Messieurs Corbiat et Dogneton, membres du CA, sont excusés, nous les savons très contrariés de ne pouvoir être présents. »

Puis la présidente explique le choix de l'association dans les dates et lieux d'organisation de cette assemblée générale :

Dans les deux histoires des fusillades de la Braconne, les mois d'octobre et novembre sont de sales mois ... novembre 1942 : début des arrestations de ceux fusillés le 5 mai 1943 et octobre 1943 : début des arrestations de ceux fusillés le 15 janvier 1944

« C'est pourquoi nous nous efforçons de choisir notre date d'AG aux alentours de ces périodes. Nous avons toujours beaucoup d'émotion à honorer les fusillés de la Braconne dans leurs communes respectives. Mais cette année, c'est une première ... c'est Linars qui nous accueille pour la 28^{ème} AG, et nous l'en remercions. Linars n'est pas une commune dont l'un des fils a été fusillé dans la clairière de la Braconne. Mais un lien existe désormais entre nous. En effet, en 2006 ont été inaugurées des stèles dédiées aux Résistants de Charente assassinés en d'autres lieux que celui de la Braconne, ces stèles ont mis à l'honneur près de 85 Résistants... Ce sont 6 d'entre eux qui ont été inhumés provisoirement dans le cimetière de Linars. Une stèle commémorant ces Résistants fusillés par les armées nazies au camp des Trois Chênes sera fleurie en fin de matinée. A cette occasion, la petite-fille de l'un d'entre eux, Mme Joëlle Danigo-Mexmain, prononcera quelques mots pour nous livrer l'histoire de son grand-père et de ses camarades un fusillés aux Trois Chênes. Je la remercie par avance de sa présence et d'avoir accepté notre invitation, je connais sa quête pour savoir quel a été le parcours de son grand-père. Notre rencontre au pied du monument des fusillés de la Braconne n'a fait que renforcer cette envie de porter leur Histoire pour contribuer à ce travail d'histoire indispensable pour comprendre le passé. A mon sens, la mémoire a besoin de cette histoire car elle doit reposer sur des faits établis, sinon il s'agirait de rumeurs plus que de mémoire. »

Avant de dérouler le programme de la matinée, Michèle Dessendier remet la présidence de l'assemblée générale à M. Michel Germaneau, maire de Linars.

Monsieur Germaneau accepte et prononce son mot d'accueil en rappelant l'existence de la stèle du cimetière de Linars dédiée aux Résistants fusillés au camp des Trois Chênes. Il associe son collègue, maire de Fléac, dans son mot d'accueil en précisant que ces deux communes font un travail de Mémoire important durant cette année, avec l'organisation d'un congrès départemental sur leurs communes.

Michèle Dessendier reprend la parole

« Avant de dérouler le programme de cette AG, nous aurons une pensée pour tous nos amis anciens combattants de la Résistance disparus depuis notre dernière assemblée générale.

Je ne pourrais pas citer tous ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière AG, de peur d'en oublier... et je vous prie de m'en excuser.

Après la disparition de Jean-Pierre Beaufiles, l'époux de Josette Beaufiles Barrière, notre vice-présidente, nous avons eu connaissance trop tardivement du décès de Colette Montauban, cette charmante dame qui animait avec beaucoup d'humour nos repas d'assemblée générale. Chaque année, depuis qu'elle ne pouvait plus venir assister à nos AG, elle avait pour nous toujours un gentil mot de soutien et d'encouragement à notre égard. »

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RAPPORT MORAL

Michèle Dessendier :

« Un rapport moral a pour habitude de synthétiser et d'analyser toutes les actions menées par une association durant l'année écoulée. Mais permettez-moi de plutôt tourner mon regard vers l'avenir de notre association. Nous n'avons de cesse depuis quelques années, de penser à ce que nous laisserons aux jeunes générations afin que les sacrifices de nos aînés ne soient pas vains.

En 2006, le monument des Fusillés s'est enrichi de stèles indiquant d'autres lieux où des Résistants charentais ou résidant en charente au moment des faits, ont été fusillés tout comme ceux de la Braconne.

Près de 85 noms ont ainsi été gravés dans la clairière... et depuis maintenant 6 ans, nous mesurons combien il était nécessaire de le faire. En effet, des familles nous contactent à la découverte d'un nom gravé et leur rappelant que peut-être un membre de leur famille était de ceux-là.

Quelle richesse de pouvoir échanger avec ces familles et leur apporter quelques éléments de réponse. C'est le cas de la famille de Marcel Danigo.

C'est le cas d'autres familles avec lesquelles nous sommes en contact pour les aider à écrire quelques lignes de leur patrimoine familial.

C'est ce qui motive aujourd'hui notre association à s'ouvrir au-delà de la Braconne pour réunir toutes ces histoires identiques et à la fois uniques.

Nous sommes des enfants de Fusillés, qu'ils soient de Braconne ou d'ailleurs. Pour donner une force à notre besoin de laisser des traces, il nous faut unir nos passions pour mieux les transmettre.

Et cette assemblée générale à Linars est le révélateur de cette nécessité.

Je conclus ce rapport moral avec une citation d'Alphonse de Lamartine

**Le passé et l'avenir, ces deux moitiés de vie
Dont l'une dit jamais et l'autre dit toujours. »**

RAPPORT D'ACTIVITE

Réunion après AG 2011 de St-Michel

Election du nouveau bureau :

Présidente : Michèle Dessendier

Vice-Présidentes : Josette Beaufiles et Colette Marciquet

Secrétaire : Colette Lassoutière – Secrétaire adjoint : Michel Cholet

Trésorière : Annick Lapouge – Trésorier adjoint : André Laplagne

Quelques réunions consacrées au projet pédagogique

avec architecte, entrepreneur et services techniques de Brie

Octobre : première réunion de chantier sur le terrain

Fin novembre : début des travaux

Fin de réalisation prévue fin février pour inauguration en 2013

15 janvier 2012 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie à la Braconne, organisée par la municipalité de Ruelle

5 mai 2012 (samedi) en raison des élections présidentielles : cérémonie préparée par l'ASFB - interventions de Michel Cholet (petit-fils de René Gillardie) et Mickaël Giraud

5 mai 2012 : dépôt de gerbe lors de la cérémonie commémorative à St-Michel

14 mai 2012 : rencontre avec l'APHFB dans les locaux du service départemental de l'ONAC (M. Rullac) – ordre du jour : étude de modification des textes du projet pédagogique à la demande de l'APHFB

5 juin 2012 : le CA s'est réuni pour délibérer sur une nouvelle rédaction des textes du projet pédagogique

14 août 2012 : une délégation s'est rendue sur la tombe de M. Beaufils pour y déposer une gerbe

Des réunions pour préparer les lettres du souvenir (exemplaires disponibles)

RAPPORT FINANCIER

Préparé par Annick Lapouge, trésorière de l'association, excusée pour cause d'ennuis de santé.
Présenté par Michèle Dessendier, vérifié par Madame Joëlle Caporossi et Messieurs Chabanaïs et Ratineau (vérificateurs aux comptes)

Pièce jointe au présent PV : approbation des vérificateurs aux comptes et états comptables des comptes de l'association.

Les vérificateurs aux comptes ont été reconduits dans leurs fonctions, malgré le souhait de M. Ratineau de se faire remplacer : Mme CAPOROSSO, M. CHABANAIS et M. RATINEAU

Le montant de l'adhésion 2013 reste inchangé, il est reconduit à 5 (cinq) euros par adhésion et par an. Il est rappelé que la ligne des dons, laissés à la libre appréciation de chaque adhérent, multiplie par trois le montant des cotisations. Ainsi depuis 2005, la cotisation annuelle demeure inchangée. Les bulletins d'adhésion seront envoyés à nos adhérents en janvier 2013

PROJETS 2013

Cérémonies :

L'association déposera sa gerbe à la cérémonie organisée à l'appel de la municipalité de Ruelle le 15 janvier 2013, ainsi qu'à celle du 5 mai organisée à Saint-Michel.

L'association organisera en 2013 une cérémonie exceptionnelle pour le 70^{ème} anniversaire des fusillades du 5 mai 1943 et l'inauguration du projet pédagogique.

Il est également envisagé de préparer une marche du souvenir, à l'heure des fusillades le 5 mai au matin (5h30).

Le projet pédagogique : le groupe de travail initial mis en place il y a quatre ans : Guy Hontarrède, Michel David, Annick Lapouge, Paul Caporossi, Michèle Dessendier s'est enrichi de la présence d'André Laplagne chargé des illustrations photographiques et des recherches d'autorisations pour utiliser les photos en notre possession

Rappel de l'objectif unique de ce projet : *faire découvrir au grand public et plus particulièrement aux plus jeunes, les faits qui se sont déroulés dans la clairière de la Braconne*

Il est présenté un bilan financier des subventions reçues à ce jour .../... (pièces jointes au PV)

Concernant l'aspect technique :

Michel BUISSON, 1^{er} adjoint au maire de Brie et responsable des services techniques de la commune de Brie, intervient pour présenter l'état d'avancement de l'échéancier des travaux qui seront en partie, réalisés par les services techniques de la commune. Au vu de cet échéancier, l'inauguration pourrait avoir lieu en mai 2013.

Concernant les textes

Il convient d'apporter des modifications suite à une demande formulée par l'APHFB auprès de Monsieur Rullac, directeur du service départemental de l'ONAC. .../...

Projet pédagogique – Modification de textes des stations 2 et 4.

Michel David a rendu compte de la réunion organisée le 14 mai 2012 par M. Patrick Rullac, directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de Guerre. Cette réunion faisait suite à une intervention, auprès de M. Rullac, de l'Association pour les héros fusillés de la Braconne (APHFB). Cette association souhaiterait que soient apportées des modifications dans les textes adoptés par notre assemblée générale du 20 novembre 2010 dans la cadre du projet pédagogique poursuivi par notre association.

Les modifications proposées par ladite association concerneraient les stations 2 et 4. Elles viseraient à faire disparaître de ces textes le nom de l'un des fusillés. Cette question a fait l'objet d'un long rapport présenté à notre assemblée générale du 26 novembre 2011, largement retranscrit dans le numéro de janvier 2012 de « La lettre du Souvenir ».

Michel David a rappelé la teneur du mémorandum .../. que la délégation de notre association a remis à M. Rullac et aux membres de la délégation de l'APHFB, lors de la réunion du 14 mai 2012. Il a ensuite rappelé les considérations générales qui ont motivé la nouvelle rédaction de ces textes présentés dans leur nouvelle rédaction dans un souci d'apaisement.

Rappel concernant la finalité du Projet pédagogique et ses limites

L'association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne a été créée pour maintenir vivant le souvenir et le sens de la tragédie qui a marqué ce lieu. Dans ce contexte, le projet pédagogique a pour objectif de relater les faits tels qu'ils se sont déroulés dans la clairière et uniquement dans la clairière. Notre association ne s'est pas donnée pour objectif d'entreprendre elle-même des recherches historiques sur cette tragédie, laissant aux historiens le soin de mener ce travail selon les méthodes propres à cette discipline.

Concernant la modification du texte de la station 2

Dans la liste des fusillés du 15 janvier 1944, le nom de Robert Geoffroy serait suivi de la mention « *dont le nom n'a pas été inscrit sur le monument en 1946* ». Cette mention répond au souhait d'une des trois propositions de l'APHFB de distinguer le nom de Robert Geoffroy de ceux des autres fusillés. Cette modification peut s'admettre car elle constate un fait matériel qui sera par-ailleurs repris dans la station 4. Par-contre, la proposition d'ajouter l'adverbe « *délibérément* » après le participe passé « *inscrit* » n'a pas notre accord car c'est un jugement qui dépasse la matérialité des faits.

Concernant la modification du texte de la station 4

Nous pourrions accepter (ce que propose l'APHFB), de supprimer l'élément de phrase suivant : « *Pour des raisons que les historiens n'avaient pas encore élucidées de manière certaine au moment où ces lignes sont écrites* ». De ce fait, le paragraphe où se trouve cet élément de phrase deviendrait : « *Sur la façade du monument furent gravés les noms de quinze des seize résistants fusillés ici. Le nom de Robert Geoffroy ne fut pas inscrit sur le monument.* Cette nouvelle rédaction ne correspond toutefois pas entièrement à la proposition de l'APHFB qui indique seulement « *le nom de l'un des fusillés ne fut pas inscrit* », sans citer le nom de Robert Geoffroy. La nouvelle rédaction que nous proposons est toutefois cohérente avec celle apportée à la station 2, notamment en ce qu'elle maintient une distinction (matérielle) entre le nom de Robert Geoffroy et les noms des quinze autres fusillés.

Il convenait que ces textes soient à nouveau soumis au vote des adhérents. Il est précisé qu'ils ont été soumis à l'avis de la famille de Robert Geoffroy qui a émis son avis favorable pour la rédaction ainsi présentée.

Monsieur Rullac, directeur du service départemental de l'ONAC souhaite que le projet pédagogique s'inscrive dans la clairière de la Braconne en ayant soin de traiter ce sujet délicat avec justesse, « *il faut avoir à l'esprit que l'absence du nom de Robert Geoffroy n'est pas qu'un simple oubli....* ».

La parole est donnée à l'assistance, seule Mme Machet souhaite s'exprimer et renouvelle les raisons qui l'ont conduites à démissionner de l'association et relate l'histoire de sa famille qui s'oppose à l'inscription du nom de Robert Geoffroy dans le projet pédagogique de la Braconne.

Michèle Dessendier conclut en rappelant que beaucoup de familles ont souffert des évènements de cette terrible guerre, que chacun et chacune portait en son cœur des blessures qui se respectent mais que le devoir de l'ASFB est de laisser des traces aux générations futures afin qu'ils sachent ce qu'il s'est passé en Braconne. C'est pourquoi l'ASFB s'est toujours attachée à relater les faits, sans porter de jugement sur les raisons qui ont conduit les acteurs de l'époque à ne pas avoir inscrit le nom de Robert Geoffroy sur le monument initial.

Au terme des discussions, une nouvelle rédaction des stations 2 et 4 (*conformément à la délibération du CA en date du 5 juin 2012 – voir pièce jointe*) est soumise à l'approbation des membres présents, personne ne demandant la parole, les deux stations ainsi rédigées ont été soumises au vote

Nouvelle rédaction des stations 2 et 4 adoptées à l'unanimité.

Elections au conseil d'administration

ELECTIONS selon les statuts de l'association .../...

TIERS SORTANT POUR L'ANNEE 2013

MARCIQUET-BAUD Colette
LAPOUGE Annick
LAPLAGNE André
DESSENDIER Michèle
Poste à pourvoir

Tous sont candidats à rester au sein du conseil d'administration.

.../...

Suite à l'appel à candidature, une seule candidature est parvenue à l'ASFB dans les délais impartis, il s'agit de Mme Joëlle DANIGO-MEXMAIN. Aucune autre candidature n'est enregistrée au moment de procéder au vote. Chaque candidat est proposé au vote et chacun requiert l'unanimité des votants.

Toutes les personnes dont les noms suivent sont donc élus au conseil d'administration de l'ASFB : DANIGO-MEXMAIN Joëlle – MARCIQUET-BAUD Colette - LAPOUGE Annick - LAPLAGNE André - DESSENDIER Michèle

Les membres du conseil d'administration se réuniront début janvier pour constituer le bureau.

Fin d'assemblée générale à 11 h 30

En raison d'un délai trop court pour aborder les questions diverses .../..., il est proposé de se déplacer directement au cimetière de Linars afin de rendre un hommage à la stèle des fusillés des Trois Chênes, en présence des portes drapeaux des associations locales, des autorités présentes, de la famille de Mme Danigo-Mexmain et de tous les participants à cette matinée.

Cette matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Linars et par un repas pris en commun par les amis (21 personnes présentes) Ce repas est pris au restaurant Les Voûtes à Fléac.

Rédigé le 17 décembre 2012